



Impasse Pièce St-Avid
BP 63 - 19002 Tulle Cedex

Tél. 05 55 26 79 33

e.mail : voilco-aster@wanadoo.fr

www.voilco-aster.fr

Bulletin d'adhésion

Pourquoi devenir adhérent ?

Etre membre d'une association, c'est adhérer à des valeurs et à un projet associatif. Etre adhérent à Voilco-Aster est une façon de soutenir les idées et les actions de l'association en faveur de l'enfance.

Extrait des Statuts : l'association a pour objet de « démocratiser les activités de pleine nature, nautiques, scientifiques et culturelles à travers un projet éducatif fondé sur les valeurs de citoyenneté, de laïcité et de développement durable ».

Adhérer est un geste symbolique, concrètement cela se traduit par une participation ponctuelle à des temps de réflexion, d'échange, de formation et d'action militante. Chaque adhérent est informé de l'actualité, des orientations et des projets de l'association, il a un pouvoir de vote à l'Assemblée Générale.

Comment devenir adhérent ?

Extrait des Statuts : « La qualité de membre actif ou adhérent s'acquiert par le règlement d'une cotisation annuelle et l'acceptation par le Conseil d'Administration qui statue sur les demandes d'adhésion qui lui sont présentées. »

« La cotisation due chaque année est fixée en Assemblée Générale. »

Montant de la cotisation :

- 8 € pour les étudiants et personnes sans emploi.
- 18 € pour les autres personnes.

Durée de l'adhésion :

- Tout nouveau membre de l'association qui règle sa cotisation entre le 1er septembre et le 31 décembre sera adhérent jusqu'à la fin de l'année civile en cours et durant toute l'année suivante.
- Un membre renouvelant son adhésion à l'association est considéré comme adhérent jusqu'à la fin de l'année civile en cours.

Règlement de la cotisation :

- A chaque début d'année civile, un appel à cotisation est transmis aux adhérents de l'association l'année précédente.
- La cotisation peut être réglée à tout moment au cours de l'année.

Droits de l'adhérent :

- Chaque adhérent a droit à une voix lors de l'Assemblée Générale qui a lieu chaque année. Au cours de cette Assemblée Générale, le rapport d'activité, le rapport financier, le projet d'activité et le projet de budget seront soumis au vote des adhérents.
- Les adhérents sont informés de l'actualité éducative, politique et des projets de l'association.
- Les adhérents peuvent bénéficier de tarifs avantageux sur : les journées de formation associative, des sorties sportives...

Je veux devenir adhérent de Voilco-Aster !

Pour devenir adhérent, découper et joindre le bulletin ci-dessous accompagné du règlement par chèque à l'ordre de Voilco-Aster :

Voilco-Aster, Impasse Pièce St Avid, BP 63, 19002 Tulle cedex

Tél : 05.55.26.79.33 / voilco-aster@wanadoo.fr / www.voilco-aster.fr

Adhésion Voilco-Aster

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Montant de la cotisation :

8 € pour les étudiants et personnes sans emploi

18 € pour les autres personnes

Fait à

Le

Signature :